

Poitiers, le 21 septembre 2020

### Ouverture d'un nouveau centre de dépistage COVID-19 à Poitiers

*Face à la nécessité de multiplier les tests virologiques de dépistage de Covid-19 pour évaluer le niveau de circulation du virus sur le territoire, Le Département de la Vienne met à disposition du laboratoire de biologie médicale, BIO 86, un local pour l'organisation d'un centre de dépistage du Covid-19, accessible à tous et abrité. Les membres de l'Assemblée Départementale, en présence de Dominique LAUZIN, Directeur de Bio 86 et de Laurence CAHON, Présidente de BIO 86, ont visité le local du 188 avenue de la Libération, le lundi 21 septembre.*

#### Une nécessité médicale

Le laboratoire de biologie médicale, BIO 86, souhaitait disposer à Poitiers d'un lieu adapté permettant l'organisation d'un centre de dépistage du Covid-19, accessible à tous et abrité. Les autres centres de dépistage restant, évidemment, ouverts.

C'est pourquoi, pour réduire, notamment, les délais d'accès au prélèvement, le Département de la Vienne a proposé de mettre, gracieusement, à disposition du laboratoire BIO 86, des locaux, pour une durée de 6 mois, situés au **188 avenue de la Libération, à Poitiers**. Le centre est ouvert à partir d'aujourd'hui. Parking accessible sur place.

Les tests virologiques (RT-PCR) de dépistage de la COVID-19 sont désormais **réalisables sans ordonnance**. Toutes les délégations départementales de l'Agence Régionale de Santé (ARS) Nouvelle-Aquitaine, au-delà de la gestion des cas et des clusters, organisent ainsi, en lien avec les collectivités et les professionnels de santé, des opérations de dépistage.

La participation de la population au **dépistage est essentielle** puisqu'elle permet d'évaluer le niveau de circulation du virus sur le territoire, de repérer le cas échéant les cas positifs, de déclencher la recherche des personnes contacts, de les alerter et les protéger, et ainsi casser la chaîne de transmission du virus.

#### Des prélèvements uniquement sur rendez-vous

Les prélèvements se font **uniquement sur rendez-vous** sur Doctolib.fr ou au standard (05 17 84 22 85). Il n'y aura pas de prise de rendez-vous sur place. Les tests seront effectués du lundi au vendredi de 8h à 16h et le samedi de 8h à 12h.

#### Contact

Presse Département de la Vienne :

Karine DUFOUR - kdufour@departement86.fr - 05 49 55 66 73 / 06 07 24 02 19